



LA BIODIVERSITÉ EN IMAGES

PMP

Il s'en passe souvent de belles, dans les prairies qui bordent les pistes d'aéroport. Pour mieux en prendre conscience, on peut désormais consulter la photothèque mise en ligne par l'association [HOP !](#)

Biodiversité qui a mis en œuvre un programme visant à étudier et préserver la faune et la flore des prairies aéronautiques, en sensibilisant le public à une richesse encore méconnue.

En 2013, la compagnie aérienne [HOP !](#), filiale d'Air France, jetait les bases d'un projet visant à une meilleure connaissance de la biodiversité présente sur les « prairies aéronautiques » : ces espaces verts qui bordent les pistes des aéroports. Deux ans plus tard, l'association [HOP! Biodiversité](#) voyait le jour, avec pour objectifs d'identifier, protéger et valoriser la biodiversité des prairies aéronautiques dans le respect des contraintes de sécurité, et de démontrer qu'une cohabitation entre environnement et industrie était possible. Elle compte cinq membres de plein droit : les compagnies aériennes [HOP!](#), Air France et Air Corsica ; la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et le Muséum national d'Histoire naturelle. Une quinzaine d'aéroports ont adhéré à cette démarche (dont ceux de Bastia-Poretta, d'Ajaccio et de Calvi) et sont parties prenantes d'un programme visant à sensibiliser le public sur la richesse des aéroports et aérodromes français, qui se traduit par l'organisation de

visites des terrains, selon une méthodologie validée par un comité scientifique. Ces visites d'observation sont ouvertes à tous les personnels volontaires : responsables du risque animalier, cadres des aires aéronautiques, chargés d'entretien des espaces verts, contrôleurs aériens, pompiers, agents d'accueil... Elles permettent de dresser un inventaire des espèces faunistiques et floristiques présentes sur les prairies aéroportuaires concernées, et d'assurer un suivi régulier des populations identifiées, qu'ils s'agisse d'espèces remarquables (rares ou particulières) ou de celles considérées comme relevant de « la biodiversité ordinaire ». Il peut par exemple s'agir de la pose d'enregistreurs de chauves-souris, qui permettront de déterminer quelles sont les espèces qui fréquentent les aéroports étudiés : en 2017, 24 espèces au total (sur les 34 recensées en France) ont été enregistrées, dont 9 à Ajaccio et 15 à Bastia. Si la présence de certaines espèces, comme la Pipistrelle commune, a été avérée dans tous les aéroports, d'autres, telles que le Murin du Maghreb et le Murin de Capaccini n'ont été repérées qu'à Bastia. L'observation se double d'actions visant à la préservation, au maintien ou au développement de certaines espèces. Ainsi, des nichoirs pour les insectes pollinisateurs ont été installés sur toutes les plateformes aéroportuaires adhérentes. Salicaire pourpre (Ajaccio-Campo dell'Oro)

Aigle botté (Bastia Poretta)

À ce jour, l'association a engrangé plus de 16 000 données d'observation permettant le recensement de 200 espèces d'oiseaux (entre 62 et 91 par aéroport étudié), 1 130 espèces de plantes dont 35 espèces d'orchidées, 1/3 des papillons de jour, 24 espèces de chauves-souris.

Mais ce programme a également été l'occasion de photographier les diverses espèces découvertes et de créer une base photographique de quelque 2 000 images concernant 900 espèces animales et végétales. Le 10 décembre, l'association a annoncé la mise en ligne de cette photothèque qui permet de se familiariser ou de découvrir les plantes et animaux observés sur chaque aéroport*.

* dans le moteur de recherche, les aéroports sont identifiés selon le code attribué par l'Association internationale du transport aérien : AJA pour Ajaccio, BIA pour Bastia et CLY pour Calvi Savoir & voir + : hopbiodiversite.com/base-de-photos